79e Année. — N° 68. Le numéro : 25 centimes VENDREDI 9 MARS 1934.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Le Dimanche de Roubaix-Tourcoing — Hebdomadaire — illustré — Dix pages d'actualités de toutes et deux feuilletons intéressants — 20 cent. à tous nos vendeurs et dépositaires.

ABONNEMENTS.....

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
Autres départements	25.00	45.00	80.00
Belgique	25.00	48.00	90.00
Union Postale : Tarif A	35.00	70.00	140.00
— Tarif B	50.00	100.00	200.00

REDACTION..... ANNONCES.....
ROUBAIX ..... 22 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53, 327.54.
TOURCOING ..... 56, rue Carnot. Tél. 87.
LILLE ..... 3, rue Faidherbe. Tél. 550.51.
PARIS ..... 12, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON ..... 105, rue de la Station. Tél. 8.44.

CHEQUES POSTAUX 37 LILLE

Colombophilie — Roubaix — N'oubliez pas que vous trouverez toujours TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES : Douricant, Briquet, Tinlet, Ramier, Bigo, etc., à la Pharm^ie du Progrès, 163, Grande-Rue, 163 — ROUBAIX —

BILLET PARISIEN

L'Union nationale et le désarmement

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 8 MARS (Minuit).

Le Comité restreint du Conseil supérieur de la Défense nationale a tenu jeudi après-midi, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, une importante réunion. Ce comité, composé des ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air, ainsi que des trois chefs d'état-major général, avait à donner son avis avant la rédaction définitive de la réponse française aux dernières suggestions britanniques en matière de désarmemnt.

On sait que la Grande-Bretagne poursuit sans lassitude le rôle d'honnête courtier entre le point de vue français et le point de vue allemand. Elle nous a demandé des concessions que nous avons poussées jusqu'à l'extrême limite du possible. Mais elles n'ont pas été suffisantes pour empêcher l'Allemagne hitlérienne de réclamer la mise en application immédiate du principe de l'égalité des droits. Autrement dit, ce qu'exige le chancelier Hitler, c'est le réarmement de l'Allemagne accompagné du désarmement de la France. Ce point de vue est si loin du nôtre qu'on peut évidemment se demander s'il est possible de trouver un compromis entre eux.

L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'Union nationale devait marquer dans le domaine de la politique extérieure, comme dans tous les autres, une ère de redressement. Ce n'est pas M. Doumergue qui prendra la responsabilité d'affaiblir notre pays en face d'une Allemagne où bouillonnent les idées pangermanistes. Il ne se prêtera pas à des combinaisons qui risqueraient de n'être que d'amères duperies.

Sans doute est-il disposé à rechercher toutes les transactions compatibles avec la sécurité de nos frontières. Il serait même décidé à procéder à de nouvelles réductions d'armements s'il avait l'assurance formelle de la Grande-Bretagne qu'elle serait à nos côtés en cas d'une agression allemande. Mais les Anglais ne veulent pas entendre parler d'engagements nouveaux; ils estiment que les accords de Locarno constituent le maximum des responsabilités qu'ils sont en état d'assumer sur le continent.

Dans ces conditions, le Gouvernement français n'a-t-il pas raison d'estimer que nous devons être les artisans de notre propre sécurité? Certains nous disent: « Vous allez provoquer le réarmement de l'Allemagne ». Mais la pire éventualité n'est-elle pas le réarmement de l'Allemagne coïncidant avec le désarmement de la France?

R...

Au Conseil des Ministres

Paris, 8 mars. — Les ministres se sont réunis jeudi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. La délibération, commencée à 9 h. 30, s'est terminée à 12 h. 50.

La séance a été consacrée en majeure partie à l'exposé du ministre des Affaires étrangères. M. Barthou a examiné pendant près de deux heures les divers aspects des problèmes internationaux, notamment ceux que pose la situation en Autriche. L'exposé très clair et très documenté de l'ancien président du Conseil lui a valu les remerciements de ses collègues, qui lui ont posé de nombreuses questions. Cette discussion se poursuivra d'ailleurs lundi, au cours du prochain Conseil des ministres.

M. Henri Chéron, garde des Sceaux, a mis le Conseil au courant des enquêtes judiciaires en cours.

M. Germain Martin, d'autre part, a fourni diverses indications sur la situation financière. Le ministre des Finances s'est félicité notamment de constater une hausse des rentes, une reprise des achats de bons du Trésor et une diminution des sorties d'or.

La séance a ensuite été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

LETTRE DE BRUXELLES

Le danger allemand

(*De notre correspondant particulier*)

BRUXELLES, 8 MARS 1934.

L'émotion compréhensible causée par le discours de M. de Broqueville commence à se tasser. Les adversaires de la thèse qu'il développait sont bien en peine de préciser comment la Belgique pourrait faire entendre raison à l'Allemagne et réussir, toute seule, là où les grandes puissances ont échoué. En outre, nul ne sait l'accueil qui aurait été fait par les anciens alliés de la guerre, à une provocation de la Belgique. Et quelle eût été notre position internationale si, après avoir menacé l'Allemagne, nous eussions été désavoués par les grandes puissances!

Il est certain que l'écroulement définitif de nos rêves de justice et de paix, nous bouleverse. Avoir tant souffert pour en arriver là!

Le plus grand malheur qui pourrait survenir encore, ce serait de désespérer ou de faire un coup de folie qui nous mettrait au ban de l'Europe et du monde. Depuis 1918, on ne cesse de dire que celui qui déclenchera encore la guerre, sera maudit de Dieu et des hommes. L'éventualité est démoniaque. Une nouvelle guerre verrait la destruction de l'Europe.

Et c'est sans doute la terreur d'être anéantie comme elle ne l'a pas été en 1914, qui arrête l'Allemagne dans sa volonté de revanche.

Quoi qu'il en soit, on comprend que M. de Broqueville ne veuille pas mettre le feu aux poudres et que tant qu'il y a un espoir d'éviter l'horrible aventure, le chef de notre Gouvernement ne se croie pas le droit de le rejeter.

Si encore, la France, l'Angleterre et l'Italie étaient d'accord! L'Allemagne triomphe à cause de leur désunion et non point à cause de nous.

M. Segers, ministre d'Etat, a provoqué hier, les applaudissements unanimes du Sénat, quand il a déclaré: « Après le sacrifice héroïque que nous avons consenti en 1914 pour faire honneur à notre signature au bas des actes de 1839, nous pouvons dire qu'en matière de respect des traités, la Belgique n'a de leçon à recevoir de personne! »

Que l'Allemagne, au sujet de ses armements, débitre le traité de Versailles, comme elle le fait pour les Réparations, la Belgique le sait et la dit très haut depuis des années. La vérité, c'est que sa voix n'a pas été écoutée. Et il est à craindre qu'un Ministre des Affaires étrangères plus clairvoyant et plus énergique n'aurait été entendu plus que M. Hymans.

C'est dur, très dur, ce réveil devant les réalités. Mois, en cette circonstance tragique, comme Albert Ier en 1913, la Belgique aura, une fois encore, poussé un cri d'alarme. Le réarmement de l'Allemagne crée un grand danger pour notre pays. Si les Puissances amies ne comprennent pas que leur sécurité est liée à la nôtre comme en 1914, alors, c'est la fin de la Paix.

S...

L'empereur d'Annam se mariera le 20 mars

Les fiançailles de l'empereur d'Annam et de Mlle Yen Hu Hao, une Cochinchinoise, sont annoncées officiellement. Mlle Yuen Hu Hao appartient à une riche famille de nationalité française. Le mariage a été fixé au 20 mars.

Le message du roi Léopold III à la Belgique

Le Roi Léopold III a adressé mercredi soir à la Belgique un discours en français et en flamand, qui a été transmis du château de Stuyvenberg

MONTE LE SOUVERAIN DEVANT LE MICRO (Photo Keystone.)

LES PÈLERINAGES A MARCHE-LES-DAMES

(Ph. Keystone.)

Les grands mutilés de guerre belges se sont rendus à Marche-les-Dames pour y déposer des fleurs et se recueillir à l'endroit où s'est tué le roi Albert

Me J. Ch. Legrand demande le renvoi de M. Frot devant la Haute-Cour

Paris, 8 mars. — A la suite de l'audition de M. Chiappe devant la Commission d'enquête, Me J.-Ch. Legrand, au nom des victimes de la journée du 6 février qui se sont constituées partie civile par son organe, vient d'adresser à M. Bonnevay, président de la Commission d'enquête, une demande tendant au renvoi de M. Frot, ministre de l'Intérieur du Cabinet Daladier, devant la Haute-Cour.

Cette demande est ainsi conçue :

« La déposition de M. Chiappe devant votre Commission, présente une gravité exceptionnelle. Au nom des victimes innocentes qui ont été tuées ou blessées, dans les rues de Paris et qui m'ont donné mandat de poursuivre les coupables, je demande le renvoi de M. Frot et de ses complices en Haute-Cour. Ces hommes y pourvoiront à leur défense. Je fais appel à la vigilance résolue de votre Commission. »

Dix-sept manifestants ont été tués lors des fusillades des 6-7 février

Paris, 8 mars. — La Commission d'enquête a entendu jeudi Me Campinchi et Me Bataille sur la législation des sommations.

A la suite de cette audition, la président a proposé de constituer pour l'étude de la soirée du 6 février, six sous-commissions composées de représentants du parti radical et des partis situés à sa gauche et à sa droite, lesquelles soumettraient, mardi, un rapport sommaire à la Commission. Cette proposition a été adoptée.

Au cours de la réunion, M. Bonnevay, président de la Commission, a ensuite donné connaissance de la statistique établie par les soins de la Commission, à l'aide de tous les éléments d'information recueillis jusqu'au 8 mars et qui établit le nombre des victimes du 6 février.

Voici les chiffres donnés par cette statistique :

Population civile (manifestants et curieux), morts 17 ; blessés : chiffre provisoire 627, dont 208 hospitalisés dans les établissements dépendant de l'Assistance publique, 419 pansés dans ces établissements (il manque le résultat des recherches entreprises dans les cliniques et établissements privés).

Service d'ordre : a) Gardiens de la paix : blessés 969 dont 22 hospitalisés, 364 ayant dû cesser leur service, 585 n'ayant pas cessé leur service.

b) Armée : mort, un ; blessés 695 dont 14 pompiers, 225 gardes mobiles, 271, gardes républicains, 185 gendarmes.

Ces 695 blessés se répartissent ainsi : 70 hospitalisés, 12 soignés à l'infirmerie, 312 malades à la chambre, 301 blessés n'ayant pas interrompu leur service.

En résumé, il y a eu 17 morts parmi les manifestants, un seul dans le service d'ordre et parmi les blessés hospitalisés, il y a eu 208 manifestants et 92 du service d'ordre.

Un ballon stratosphérique russe monte à 17.500 mètres

Moscou, 8 mars. — L'institut aérologique a organisé à Slonisk, près de Leningrad, des essais préliminaires de l'enveloppe d'un ballon stratosphérique automatique. L'enveloppe est montée à une hauteur de 17.500 mètres.

Une radiosonde a transmis à terre des signaux qui ont été bien entendus.

Les techniciens estiment que ce ballon est capable d'atteindre une altitude de 25.000 mètres.

Un témoignage important sur l'acheteur du couteau retrouvé près du corps de M. Prince

L'enquête relative à l'assassinat du conseiller Prince a enregistré un témoignage important et qui est de nature à jeter quelque lumière sur cette tragédie si troublante et si mystérieuse.

On se rappelle que le couteau retrouvé sur la voie ferrée a été acheté le 17 février, entre 11 heures et midi, au bazar de l'Hôtel-de-Ville. Or, ce même jour, vers 10 h. 50, deux individus s'entretenaient confidentiellement dans ce magasin, debout, tous deux, sur le cinquième marche de l'escalier qui conduit au rayon des articles de voyage, à l'entresol.

Le plus jeune, âgé de 28 à 30 ans, au visage osseux, la tête légèrement chauve, avec une proéminence entre les arcades sourcilières, portant un costume de coupe ordinaire, écoutait les paroles de l'autre, qui lui donnait un certain conseil en ces termes :

— Et surtout, pas plus de trente balles.

L'escalier où se tenait cette conversation est précisément celui qu'il faut descendre pour en rejoindre un deuxième, plus important, qui aboutit en plein rayon de la coutellerie.

Un assez long moment après, le second des interlocuteurs — celui dont nous n'avons pas encore donné le signalement — marchandait un couteau qui se trouvait précisément en vue sur le comptoir, à un mètre de la grand' porte de sortie qui donne sur la rue de Rivoli.

Il serait peut-être intéressant de retrouver cet individu, âgé de 40 ans environ, d'une taille de 1 m. 77 ou 78, brun, mat, assez pâle, confortablement habillé d'un pardessus très foncé, presque noir.

Ajoutons que cet homme a des yeux marrons, une moustache à l'américaine, les oreilles assez rapprochées du crâne. Le premier de ces hommes a été aperçu plusieurs fois dans un bar voisin des Champs-Elysées. Le second, l'acheteur du couteau, a été vu souvent dans divers établissements de Montparnasse dont il est un des habitués et dans lequel il fréquentait un milieu douteux où l'on vit habituellement d'expédients.

Une septuagénaire assassinée

Saint-Jean-d'Angély, 8 mars. — Mme Caveaux, âgée de 74 ans, habitant dans une maison, isolée au village de La Noue, commune de Mazeray, a été trouvée étranglée mercredi à midi.

Le vol semble être le mobile du crime.

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS JOLIE VEDETTE

Trois jours seulement nous séparent de la clôture de notre grand concours.

Si nous en croyons la quantité des réponses qui ne cessent d'affluer de plus en plus nombreuses en nos différents bureaux, il est promis au plus magnifique succès.

La fermeture du scrutin approche et, contrairement à certaines élections, c'est avec enthousiasme — un enthousiasme où perce malgré tout une pointe d'inquiétude — que les « électeurs » viennent confier au mystère des grandes urnes les résultats de leurs patientes méditations et de leurs... savants calculs de probabilités.

C'est que tous les électeurs, dans notre concours, sont aussi des candidats — candidats aux nombreux prix que nous mettons à leur disposition — et que tous peuvent espérer les faveurs de la chance.

Quels seront les fortunés gagnants ? C'est le secret du dépouillement.

En attendant, les « bulletins de vote » qui s'accumulent quittent les urnes par brassées pour d'immenses sacs qui resteront soigneusement plombés jusqu'à lundi prochain.

L'abondance des réponses montre la popularité vraiment extraordinaire qu'à rencontrée vraiment extraordinaire qu'à rencontrée en France et de Belgique. C'est pour nous la meilleure des satisfactions.

Si l'affluence est grande autour des urnes, elle ne l'est guère moins à nos bureaux de vente où nombre de lecteurs viennent compléter leur collection de bons. Nous avions heureusement pris la précaution de constituer une réserve. Celle-ci diminue de jour en jour. Ceux qui tiennent à être servis feront donc bien de se hâter.

Rappelons que c'est DIMANCHE 11 MARS A MINUIT *qu'expire le délai accordé pour la remise des réponses. Retardataires, ne n'oubliez pas !...*

Une auto volée à Dijon a été retrouvée hier à Voiron, dans l'Isère

Les quatre occupants ont disparu à la suite d'un accident. Deux revolvers chargés et prêts à fonctionner étaient posés sur la banquette

Grenoble, 8 mars. — Dans l'après-midi d'hier, vers 16 heures, au virage du Millepas, à Voiron, une auto, montée par quatre hommes, s'est écrasée sur un platane. Chose extraordinaire, aucun des occupants ne fut blessé, mais la voiture fut sérieusement endommagée.

Au lieu de s'occuper de la machine, les hommes ne songèrent qu'à s'enfuir. L'un d'eux, aux dires des témoins cria :

— Partons, filons vite ! ».

Et prenant leurs jambes à leur cou, les quatre inconnus disparurent par l'avenue de la Gare.

La gendarmerie rapidement prévenue, procéda à une enquête. A l'intérieur de l'auto, les gendarmes découvrirent : sur le siège avant, un revolver à barillet ; sur le coussin de la banquette arrière, un browning. Ces deux armes étaient chargées et prêtes à fonctionner. La plaque d'identité de la voiture avait été arrachée. Le signalement qu'on put recueillir des individus est le suivant : tous quatre étaient vêtus de pardessus et coiffés de casquettes. Le plus jeune porte une cicatrice ancienne à la joue.

L'auto est la propriété de M. Hauser, représentant de commerce, 6, rue Chabot-Charny, à Dijon. Elle lui a été dérobée, il y a cinq ou six jours, alors qu'elle stationnait à proximité de la gare.

Avec les éléments fournis par la Sûreté de Grenoble, la police dijonnaise serait en mesure d'identifier avant peu l'étrange quator d'automobilistes.

L'affaire ménagerait, dit-on, de grandes surprises.

UN NOUVEAU VOL DANS LA STRATOSPHÈRE

(Ph. France-Presse.)

Le major WILLIAM E. KEPNER *et le capitaine* ALBERT W. STEVENS *ont été choisis respectivement comme pilote et observateur pour le prochain vol stratosphérique organisé à bord du plus gros ballon du monde. Entre les deux aviateurs, les plans du ballon montrent la hauteur formidable qui égale celle d'un immeuble de 25 étages. La distance entre l'extrémité inférieure de la nacelle et l'extrémité supérieure de l'enveloppe atteindra 20 mètres.*

LAPÉBIE A GAGNÉ L'ÉTAPE NEVERS-LYON DE LA COURSE AU SOLEIL

EN PASSANT A POUILLY, LE PELOTON EST ACCLAMÉ PAR LES SOLDATS MONTÉS SUR DES TANKS (Photo N.Y.T.)

(*Lire le compte rendu en* VIE SPORTIVE).

LA COMMISSION D'ENQUÊTE STAVISKY A ENTENDU MM. THOMÉ ET BONNY

Ce dernier a souligné les conditions bizarres dans lesquelles il fut révoqué par le ministère Chautemps

M. Raymond Hubert, avocat de Romagnino a tenté de se détruire en se jetant dans la Seine

Paris, 8 mars. — Me Raymond Hubert, l'avocat bien connu, un des défenseurs de Romagnino, l'homme de confiance de Stavisky, s'est jeté jeudi matin dans la Seine, du pont de Solférino, tout proche de son domicile, situé au 2 bis de la rue du même nom.

Il a été retiré vivant quelques instants plus tard par un agent de la brigade fluviale.

Il était 11 heures environ, quand le gardien de la paix de service devant l'avertisseur de police placé à l'angle de la rue de Solférino et du quai d'Orsay, vit un homme d'allure distinguée, le nez chevauché de lorgnons cerclés d'écaille qui, quelques minutes auparavant venait de la croiser, enjamber subitement le parapet du pont et se jeter dans le vide.

(Mondial Ph. Pr.)

M. EDMOND BOYER

ancien député, qui a été inculpé de recel
Le voici dans les couloirs du Palais

L'agent entendit le bruit caractéristique d'un corps qui tombe à l'eau. Il se précipita en appelant à son secours un collègue de la brigade fluviale de garde quelques mètres plus loin, le long du parapet, tandis que les passants, peu nombreux à cette heure, n'ayant rien remarqué d'anormal, continuaient leur chemin.

Les deux gardiens arrachèrent, avec toute la dextérité que leur donnait leur entraînement professionnel, une bouée de sauvetage qu'ils jetèrent au désespéré.

Ce dernier s'y cramponna, flotta quelques instants à la surface et fut enfin amené sur la berge.

Cette scène dramatique avait à peine duré quelques minutes.

Les deux agents de police pratiquèrent sur le désespéré des tractions rythmiques de la langue.

Revenu à lui après avoir rendu une grande quantité de liquide, l'homme remercia ses sauveurs et, à leur grand étonnement, déclina son identité : Me Raymond Hubert, avocat à la Cour.

L'avocat demanda à être transporté à son domicile.

Il s'enferma ensuite dans une attitude farouche, gardant une attitude [illegible] qui devait beaucoup frapper les témoins de la scène.

Un peu plus tard, accompagné par sa femme, il était transporté dans une maison de santé de la capitale dont l'adresse est tenue secrète.

A quelles causes attribuer l'acte de désespoir de l'avocat, dont on n'a pas oublié les affaires célèbres qu'il plaida devant un grand nombre de juridictions?

Il plaida notamment dans l'affaire Bernarabo pour Paule Jacques; pour Mestorino, le diamantaire assassiné; pour Cornebois, la faussaire du billet d'un million de la Loterie nationale.

Dans certains milieux, on dit que l'avocat était en proie à la manie de la persécution, ayant réclamé à plusieurs reprises la protection de la police. A ce sujet, la dernière affaire retentissante à laquelle le défenseur a été mêlé n'a-t-elle pas joué le rôle de la goutte d'eau fatale?

(*Lire la suite en* DERNIÈRE HEURE).

M. Thomé termine sa déposition devant la Commission d'enquête

Paris, 8 mars. — La Commission d'enquête sur les affaires Stavisky s'est réunie, jeudi après-midi, sous la présidence de M. H. Guernut.

M. Thomé, ancien directeur de la Sûreté générale, complète sa déposition de la veille. Il n'a pas souvenir d'avoir entendu parler de Stavisky lors de son premier passage à la Sûreté de 1930-1931. C'est seulement lorsque M. Thomé est revenu à la Sûreté générale qu'il a été saisi d'une demande de réintégration de Stavisky, dans le cadre de

UN PRINCE SUÉDOIS ÉPOUSE UNE ACTRICE ALLEMANDE

(Mondial Photo.)

Le prince Sigvald, second fils du Prince héritier de Suède, a célébré d'épousé une actrice allemande, Erika Patzek, malgré l'opposition de son père et du Roi de Suède.

A gauche : ERIKA PATZEK.
A droite : LE PRINCE SIGVARD.

LIRE PAGE 2
notre nouveau feuilleton
LINE ET LA BEAUTÉ
par Jean MAUCLÈRE